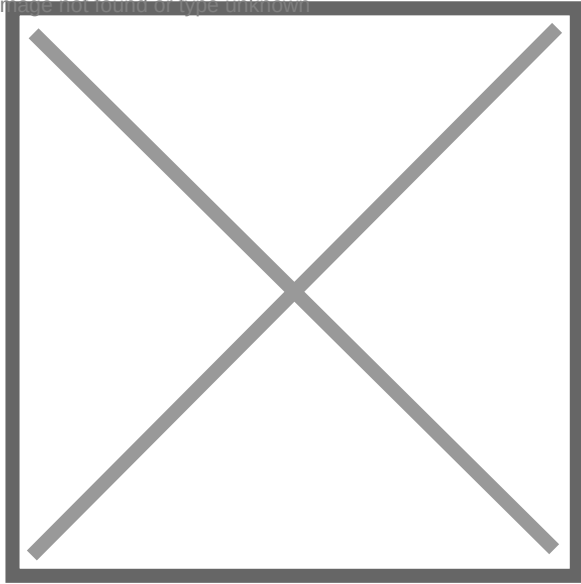


Image not found or type unknown



Licenciment economique avec pse

Par **nonoedine**, le **22/09/2015** à **19:46**

bonjour je suis délégué du personnel. Je viens d'apprendre le licenciement économique des 53 salariés de la société avec un PSE.

J'aimerais savoir quel est mon role pour le PSE et les primes supra-légales auprès du personnel et de l'employeur, sachant que dans mon entreprise il y a un CE et un délégué syndical qui ont été convoqué pour la R1.

Actuellement, la réunion est prévue début octobre et à ce jour le délégué syndical n'informe ni moi ni le personnel des revendications.

Que dois-je faire pour les salariés?

Merci. Cordialement.